



Nuisances voisinages diurnes & nocturnes

Par **Yc55**, le **30/05/2018** à **11:07**

BONJOUR
Depuis environ deux ans nous avons un "nouveau" voisin. Il a établi avec sa compagne un élevage de chiens. Aujourd'hui il en a 14 qui aboient jours et nuits sous nos fenêtres (distance non respectée puisqu'il devrait être à 100m de la première habitation à ce qu'il paraît). Mon mari lui a demandé gentilement de faire taire les chiens. Aujourd'hui il nous insulte et se permet en plus de faire hurler sa voiture sous nos fenêtres à 3:00 du matin. Une plainte a été déposée en gendarmerie mais rien ne bouge. Le maire est au courant est a demandé l'intervention de la préfecture concernant l'élevage mais là encore rien ne bouge. Notre maison ne vaut plus rien, nos enfants ne dorment plus, nous sommes terrés chez nous. Comment faire pour s'en sortir ? Aucune instance représentative ne semblent vouloir entendre notre détresse physique et mentale
MERCI

Par **Visiteur**, le **30/05/2018** à **21:34**

Ceci vous aidera peut-être.
<https://www.pap.fr/patrimoine/voisinage/troubles-du-voisinage-comment-reagir/a1851>

Par **Yc55**, le **31/05/2018** à **06:07**

Merci pour l'information

Par **CarolineDenambride**, le **05/06/2018** à **17:12**

Bonjour, rnCompte tenu de telles nuisances, il conviendrait de faire dresser un constat d'huissier et de saisir le Tribunal aux fins de condamnation pour trouble anormal de voisinage, cessation du trouble et dommages-intérêts, outre dommages-intérêts pour perte de valeur de votre bien dans l'hypothèse où vous souhaiteriez le vendre. rnCordialement, rnCaroline DENAMBRIDE rnAvocate